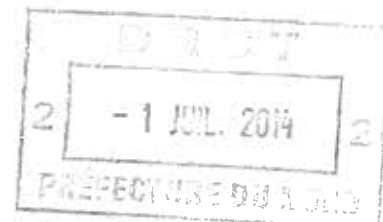


SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE LILLE MÉTROPOLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DU NORD Arrondissement de Lille Siège : Hôtel de Lille Métropole Communauté urbaine 1 rue du Ballon 59034 LILLE cedex	EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Syndicat mixte du SCOT de Lille Métropole
---	--

Comité syndical du 19 juin 2014

Délibération n°10-2014

**Objet : AFFECTATION DU RÉSULTAT 2013**

Le jeudi dix-neuf juin deux mille quatorze à quatorze heures trente, le Comité syndical s'est réuni à l'Hôtel de Lille Métropole Communauté urbaine en salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Damien CASTELAIN, Président.

Étaient présents :**Votants : 51**

Mmes S.DUCRET, C.KRIEGER, A.LINKENHELD, H.MOENECLAEY, D.PONCHAUX, E.RODES, C.SARTIAUX et M.TONNERRE-DESMET, MM. R.ACKERMANN, D.BAERT, S.BALY, P.BARRET, P.CANESSE, D.CASTELAIN, R.CAUCHE, G.CAUDRON, J.CRESPEL, MP.DAUBRESSE, B.DEBREU, G.DELBAR, J.DELEBARRE, P.DELEBARRE, AL.DUBOIS, P.DUBOIS, R.DUBUISSON, E.DURAND, R.ELEGEEST, P.GEENENS, P.HOLVOOTE, D.JANSSENS, N.LEBAS, S.LEPRETRE, R.MULLIEZ, T.ROLLAND, B.BRILLON, B.CORTEQUISSE, JL.DETAVERNIER, M.DUFERMONT, B.DUMORTIER, M.DUPONT, L.FOUTRY, E.MOMONT, D.WIBAUX, C.GRAS, G.MARLIER, M.BORREWATER, JB.MASSON, H.GADAUT, R.BREHON, D.HAYART et A.DUTHOIT.

Non votants : 10

Mme M.CIETERS, MM. D.BOUREL, J.PASTOUR, A.CAMBIEN, P.WAYMEL, C.JEGOU, JM.MOLLE, F.VERCAMER, F.VERDONCK et Y.OLIVIER.

Secrétaire de séance : Monsieur Grégory MARLIER

Convocation adressée aux délégués du Comité Syndical le : 13 juin 2014

Nombre de délégués en exercice : 57

Délibération publiée le : - 1 JUL. 2014

SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE LILLE MÉTROPOLE

Rapport de Monsieur le Président

Après avoir entendu et approuvé le Compte administratif 2013,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2013,

Constatant que le Compte administratif présente un excédent cumulé de fonctionnement de 476 413,20 € au 31 décembre 2013,

Le Comité syndical décide :

d'affecter les résultats de l'exercice 2013 comme suit :

Affectation de l'excédent reporté : report à nouveau créditeur (ligne 002)	476 413,20 €
---	--------------

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Damien CASTELAIN
Président du Syndicat mixte
du SCOT de Lille Métropole

